

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ERREUR JUDICIAIRE

La nouvelle erreur judiciaire, qui, après celles occasionnées par le fait de Vacher, vient de se découvrir à Puteaux, appelle une fois de plus l'attention sur un vice fonctionnel de notre magistrature, ou, plus justement, de notre organisation judiciaire.

Il est entendu que nous sommes tous faillibles, et les magistrats comme nous. L'erreur tient à notre caractère d'être bornés, et rien ne peut nous soustraire à l'erreur. Modifier le recrutement des magistrats, ainsi que certains le proposent, ne supprimera pas ce défaut capital autant qu'essentiel, qui est l'apanage de ce bipède sans plumes qu'on appelle l'homme. Tout au plus pourrait-on diminuer les chances d'erreur, et encore n'en est-on pas sûr, ce qui n'empêcherait pas celles qui seraient commises d'être regrettables, et d'autant plus retentissantes, partant d'autant plus pénibles pour les victimes et pour la conscience publique, qu'elles seraient moins fréquentes.

Mais si nous ne pouvons soustraire les juges à l'erreur, il est possible d'indemniser les victimes des conséquences de l'erreur. Et cette indemnité doit s'entendre de deux sortes : indemnité morale et indemnité matérielle.

L'erreur lèse, en effet, non seulement l'accusé innocent, mais aussi le sentiment inné de la justice, qui est certainement le premier et peut-être le seul idéal des foules. Il convient donc de réparer ce préjudice par la réhabilitation solennelle de l'innocent ; il faut en outre indemniser matériellement la victime. Le principe de cette indemnité est déjà admis, mais son application paraît difficile. Il y a des obstacles budgétaires.

Demander que l'indemnité soit prélevée sur le traitement du juge comme certains l'ont proposé, est aller trop loin et proposer une mesure souvent inefficace. On ne trouverait plus de juges, s'ils étaient perpétuellement menacés d'une saisie de traitement. Ils ne sont déjà pas trop payés, et leur fonction est assez délicate pour qu'on ne les livre pas à l'envie et aux calculs intéressés de malfaiteurs. D'autres part, que ferait un traitement de 3 à 6.000 fr. pour la réparation de vingt ans de travaux forcés ?

Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut demander les fonds nécessaires à l'indemnité. Où les prendre ?

C'est là, du reste, l'affaire du législateur, et il nous paraît qu'on ferait sagement en tranchant, une fois pour toutes, cette question qui mérite d'être examinée avec la plus grande sollicitude.

C. R.

Monuments commémoratifs

A Cancon

Dimanche a eu lieu dans la petite ville de Cancon, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), l'inauguration du monument élevé à la mémoire du lieutenant Palisse, mort glorieusement au Tonkin.

La cérémonie d'inauguration a été très brillante. Le ministre de la guerre y était

représenté par le général Blancq, commandant la 65^e brigade d'infanterie à Agen. M. G. Leygues, député, ancien ministre, M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Lot-et-Garonne et une foule d'autres notabilités civiles et militaires y assistaient.

A Millau

M. Edouard Delpuch, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, accompagné de M. Léon Hiérard, son chef de cabinet, a présidé dimanche à Millau (Aveyron), l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1870-1871.

A Vitry-le-François

Le préfet de la Marne, représentant le gouvernement, a présidé l'inauguration du monument commémoratif de la revue de Matignicourt. Arrivé à midi, il a reçu les autorités. Puis, avant l'inauguration, il a assisté à un grand banquet à la sous-préfecture.

C'est M. Morillot, député de la Marne, président du comité, qui a fait la remise du monument à la commune.

A Lailly

Dimanche après-midi, à Lailly, canton de Beaugency (Loiret), a eu lieu l'inauguration de deux monuments élevés par les soins du Souvenir français et de la population sur les tombes des soldats morts en 1870-1871.

A Château-Gontier

La cérémonie d'inauguration du monument commémoratif du combat de Saint-Jean-sur-Erve a commencé dimanche matin par un service religieux célébré à la mémoire des soldats morts dans la journée du 15 janvier 1871, par l'ancien aumônier des mobiles de la Mayenne.

A l'issue de ce service, le comité d'organisation s'est rendu au cimetière Saint-Jean, où il a déposé des couronnes sur les tombes des victimes du combat.

L'après-midi a eu lieu, à deux heures et demie, l'inauguration du monument.

A Thiancourt

On mande de Toul :

Le monument élevé par les habitants de Thiancourt aux enfants du canton morts pour la patrie, a été inauguré dimanche matin au milieu d'une grande affluente de population.

A Villeneuve-Saint-Georges

Dimanche matin, à onze heures, a eu lieu une manifestation patriotique à la mémoire des soldats morts pour la patrie en 1870-1871.

Après un service funèbre, le cortège s'est rendu au monument élevé par souscription, il y a cinq ans, sur les bords de l'Yerres. Plusieurs allocutions ont été prononcées, puis des couronnes, offertes par l'Association des Dames françaises, ont été déposées sur le monument.

A Clainecy

On a inauguré dimanche un monument élevé sur la tombe des soldats morts pour la défense de la patrie. Des discours ont été prononcés par le général Delavau et M. Jaulozot, député de la Nièvre.

A Pont-à-Mousson

Le service annuel pour les militaires et marins morts au service de la France a été célébré dimanche matin à onze heures, à l'église Saint-Martin.

L'évêque de Nancy a prononcé une allocution patriotique.

Ensuite a eu lieu l'inauguration d'une

plaque commémorative rappelant le brillant fait d'armes du 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, sous les ordres du général Marguerite, le 12 août 1870. Cette plaque a été posée sur la façade de la maison Lallement, rue Gambetta, où deux chasseurs furent mortellement blessés.

Touchantes manifestations

On vient de voir que de nombreuses manifestations commémoratives ont eu lieu dimanche.

On ne saurait trop applaudir à ces manifestations.

A cette heure où l'égoïsme dessèche les âmes, dit la *Patrie*, où l'ambition absorbe les intelligences, exacerbe les énergies, où la politique de coterie foment les divisions, propage les haines, entretient les rancunes, ce culte rendu à nos morts est comme une éclaircie dans cette nuit orageuse où s'anéantit tout ce qu'il y a de bon en nous.

C'est le rayon de soleil qui chasse les brumes qui nous engourdissent, les miasmes qui nous empoisonnent, et nous rend à la clarté des espoirs aux vertus qui ont fait notre force et notre gloire : le désintéressement et le dévouement.

A l'heure douloureuse où la France envahie râlait sous la botte prussienne, où devant le meurtre, le pillage, l'incendie, s'irritaient les colères et les désespoirs, de toutes parts ce fut une levée en masse de volontaires venant se mettre au service de la patrie, venant lutter pour sa délivrance.

Tout était désespéré ; outre l'ennemi les éléments s'acharnaient contre nous : la maladie ravageait nos rangs ; nous manquions de tout ; mais au fond des cœurs luisait quand même une espérance, celle que donne le dévouement prêt à tous les sacrifices.

Ce sont ces sentiments admirables qu'on glorifie aujourd'hui ; ce sont ces braves qu'on honore en rappelant leurs mérites.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 octobre

M. Gérault-Richard développe son interpellation sur la cherté du pain.

Après une réponse de M. Méline, la Chambre vote un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement et prenant acte de sa déclaration en ce qui concerne la poursuite et répression des spéculations illicites.

Séance du 25 octobre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif au transfert de la gare d'Orléans au quai d'Orsay.

M. Vaillant demande à la Chambre de repousser le projet.

Plusieurs députés et M. Turrel défendent le projet de loi dont l'article unique est adopté à une très forte majorité.

Plusieurs autres projets de lois d'intérêt local sont votés ensuite.

INFORMATIONS

M. Félix Faure à Marly

Le président de la République a offert une chasse à Marly aux bureaux des deux Chambres.

Avant répondu à l'invitation : MM. Loubet, Brisson, Bérenger, Scheurer-Kestner, ces deux derniers vice-présidents du Sénat.

Convocation d'électeurs

L'*Officiel* publie un décret convoquant les électeurs de la première circonscription du Havre pour le dimanche 14 novembre,

à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Siegfried élu sénateur.

Les députés élus pour six ans

On a distribué une proposition déposée par M. Clapot à la fin de la deuxième session aux termes de laquelle les députés seraient élus pour six ans et la Chambre renouvelée par moitié tous les trois ans, à partir de la prochaine législature.

Un généreux donateur

M. Osiris, le philanthrope bien connu, réalisant dès maintenant sa généreuse promesse, vient de verser à la Banque de France une somme de 100,000 fr. représentant le montant du prix qu'il a mis à la disposition du Syndicat de la presse parisienne pour récompenser l'œuvre la plus méritoire de l'Exposition de 1900, au point de vue artistique, industriel ou humanitaire.

Crédits pour Madagascar

Le ministre des finances, d'accord avec le ministre des colonies, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture au ministère des colonies, sur l'exercice 1897, de crédits supplémentaires montant à 17,200,000 francs pour dépenses militaires à Madagascar. Ce projet de loi a été renvoyé à la commission du budget.

Le départ de la classe 1896

Le ministre de la guerre vient de fixer comme suit la date de départ des conscrits de la classe 1896 et des ajournés des classes 1895 et 1894 :

1^o Le samedi 13 novembre pour les jeunes gens ne faisant qu'une seule année de service ; 2^o le lundi 15 novembre pour les jeunes gens appelés pour deux et trois ans, appartenant aux subdivisions paires ; 3^o le mardi 16 novembre, pour les jeunes gens appelés pour deux et trois ans et appartenant aux subdivisions impaires.

Les troubles d'Algérie

On télégraphie d'Alger :

« Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire intentée à M. Régis, directeur de l'*Antijouif*, par M. Mantout, un boucher israélite, attaqué dans ce journal.

« M. Régis a été condamné à 300 fr. d'amende ; M. Filippi, gérant du journal, à 500 fr. ; tous deux solidairement à 300 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion dans deux journaux.

« En prévision de troubles, des mesures d'ordre très sévères avaient été prises, mais aucune manifestation n'a eu lieu. »

Les intentions de M. Mirman

On prête à M. Mirman, dans certains milieux politiques, l'intention de se représenter aux prochaines élections dans une circonscription non encore choisie.

M. Waldeck-Rousseau à Reims

Dimanche a eu lieu à Reims, dans la salle du Cirque, une conférence organisée par le Comité républicain de l'arrondissement de Reims, dans laquelle M. Waldeck-Rousseau a exposé les idées devant servir de base actuelle aux prochaines élections générales.

Une trentaine de sénateurs et de députés étaient arrivés dès le matin à Reims pour assister à cette conférence, ainsi qu'au banquet qui a été offert à M. Waldeck-Rousseau dans la soirée.

On remarquait la présence de M. Mirman, le député socialiste de Reims

Le monument de Maupassant

Le monument élevé au maître écrivain a

été inauguré, dimanche après-midi, au parc Monceau. (Œuvre de Verlet, il se compose d'un buste fixé sur un socle, au pied duquel une jeune femme est représentée rêvant après la lecture d'un roman du maître disparu.

La Société des gens de lettres avait pris l'initiative d'une souscription qui ne produisit guère plus de huit mille francs. Heureusement, l'administration des beaux-arts accorda une subvention de 5,000 francs et un généreux anonyme fit également don de 5,000 francs. C'est donc 18,000 francs seulement qui furent consacrés au monument.

C'est M. Henry Houssaye, de l'Académie française, président de la Société des gens de lettres, qui a fait remise du monument à la ville de Paris.

M. Emile Zola a prononcé un fort beau discours.

Au Conseil général du Gard

Le Conseil général du Gard vient de clore sa session extraordinaire, dans une séance de nuit, par le vote du budget départemental et en émettant un vœu invitant le Parlement à voter la réforme de l'impôt sur les boissons hygiéniques avant le budget des recettes.

Duel Thomeguex-Casella

Le duel à l'épée entre MM. Thomeguex et Casella a eu lieu hier après-midi, au bois de Meudon.

A la première reprise, M. Casella a été atteint à la joue gauche. Quoique la blessure ne fût par grave, les médecins ont cru devoir arrêter le combat.

Tirage financier

Bons de l'Exposition de 1900

Le dixième des vingt-neuf tirages des bons de l'Exposition de 1900 a eu lieu hier après-midi au Crédit foncier :

Le gros lot de 100,000 francs est gagné par le numéro 8328 de la 19^e série.

Le lot de 10,000 francs est gagné par le numéro 5299 de la 159^e série.

Les deux lots de 5,000 francs sont gagnés par les numéros 537 de la 161^e série et 8346 de la 179^e série.

Les cinq lots de 1,000 francs sont gagnés par les numéros : 9054 de la 98^e série, 6569 de la 3^e série, 2403 de la 239^e série, 84 de la 59^e série et 8500 de la 145^e série.

Enfin, 150 autres numéros sont remboursables par 100 francs.

CHRONIQUE LOCALE

Bulletin pédagogique du Lot

On nous écrit :

Le comité de rédaction du *Bulletin pédagogique du Lot*, après avoir décidé de suspendre la publication de ce journal, annonce que les instituteurs seront appelés, lors de la prochaine assemblée générale de la Société de secours mutuels, à se prononcer sur l'emploi qui devra être fait de la somme disponible.

Le reliquat en caisse (79 fr.) et les cotisations restant à recouvrer (177 fr.) étant la propriété collective de tous les abonnés, il semble qu'aucune minorité n'a qualité pour en disposer.

Ne serait-il pas plus rationnel de faire trancher la question par tous les intéressés à l'occasion des prochaines conférences pédagogiques ?

Pour notre part, nous proposerions de répartir ledit reliquat entre les quatre circonscriptions d'inspection primaire, au prorata du personnel de chacune et de le consacrer à l'achat de couronnes funéraires à déposer sur la tombe des collègues qui viendraient à disparaître.

Chacun peut faire connaître son avis. Le champ est ouvert. A qui le tour ?

Étalons particuliers

La commission chargée d'examiner, au point de vue du cornage et la fluxion périodique, les étalons appartenant aux particuliers destinés à faire le service de la monte en 1898, se réunira :

1^o A Cahors (place de la Gare), le jeudi 4 novembre prochain, à dix heures du matin ;

2^o A Figeac (place de la Gare), le lundi 8 novembre prochain, à trois heures du soir ;

3^o A Souillac (place de la Gare), le jeudi 11 novembre prochain, à une heure et demie du soir.

CAHORS

Nous avons reçu pour la malheureuse femme dont nous avons entretenu nos lecteurs, de M^{me} Layou et de M^{me} Darquier, 5 francs, que nous transmettrons à l'intéressée.

Merci, au nom de cette pauvre femme.

Nomination

M Tournier, capitaine au 123^e d'infanterie, passe au 7^e régiment de la même arme.

Orphéon de Cahors

REPRISE DES COURS DE SOLFÈGE ET DE CHANT ANNÉE 1897-1898

L'Orphéon de Cahors, classé maintenant en première division, et devant prendre part en 1898 à un concours musical, a l'honneur d'informer les jeunes gens de Cahors qui désireraient faire partie de la société, de vouloir bien se rendre jeudi 4 novembre prochain à 8 h. 1/2 du soir à la salle des répétitions, à l'Hôtel de Ville.

Il importe essentiellement que l'inscription des nouveaux sociétaires ait lieu à la date fixée ci-dessus, car les études des chœurs de choix et de concerts commenceront aussitôt.

Les musiciens qui désireraient également faire partie de l'orchestre symphonique, adjoind à l'Orphéon, sont priés d'assister lundi 3 novembre à l'Hôtel de Ville (2^e étage) à la reprise des répétitions, qui auront lieu à dater de ce jour tous les lundis à 8 h. 1/2 du soir, sous la direction de M. Barreau.

Les membres de l'orchestre symphonique sont considérés comme sociétaires, et jouissent des mêmes avantages que les orphéonistes, soit pour les concerts, soit pour les concours.

CUIQUE SUUM

L'*Alliance*, dans son dernier numéro, a publié un article que plusieurs personnes nous ont cru dédié.

C'est une erreur. S'il nous avait concerné, nous aurions répondu comme il convenait.

Cet entrefilet vise un de nos confrères qui consacrera, sans doute, à la prose de l'*Alliance*, la réplique nécessaire.

Constatois simplement, qu'à l'*Alliance* on a le dédain profond.

C'est par le dédain qu'on répond à notre confrère ;

C'est par le dédain qu'on nous avait répondu ;

C'est par le dédain qu'on répondra encore aux audacieux qui oseraient s'attaquer à la sacro sainte feuille du boulevard Gambetta.

Tudieu, Messieurs de l'*Alliance*, ce que vous devez percher haut !!! Quel est donc, chez vous,

Cet aigle impérieux qui plane dans les airs ?...

N'empêche que ce sont là, en vérité, procédés bien commodes et très honorables, — ô combien ! — pour se tirer d'affaire dans les cas embarrassants.

Manœuvres

Notre régiment de réserve, le 207^e, est parti ce matin pour les manœuvres que nous avons annoncées.

Il rentrera à Cahors après-demain, jeudi.

Accident

Dans l'après-midi de dimanche, vers les 3 heures et demie, M^{me} et M. Milhas, accompagnés de leur petit enfant, faisaient une promenade en voiture.

L'enfant, on ne sait comment, fut précipité à terre et les roues de la voiture lui passèrent sur le corps.

Il fut apporté chez M. Palame, pharmacien, qui lui prodigua les premiers soins. Le docteur Mendailles, appelé, craint de graves lésions internes.

Vol de plants

Un vol de cinq cents rupestris racinés a été commis, au préjudice de M. Dellard, typographe, à sa vignesituée au lieu dit Chemin Grand, commune du Montat.

Plainte a été déposée à la gendarmerie de Cahors.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 26 octobre 1897

Publications de Mariages

Barrau, Jean, employé au chemin de fer et Bergougnot, Marie-Irma.

Pechverty, Frédéric-Jean-Antoine, cultivateur et Delmas, Marie-Tobie.

Siffray, Guillaume, commis principal des contributions indirectes et Lamouroux, Marie-Antoinette.

Vergne, Baptiste, cultivateur et Laur, Marie-Marguerite.

Espère, Raymond, maçon et Delpech, Marie, robeuse.

Décès

Pradal, Elisabeth, V^e Montbru, 61 ans, à Larozière.

Cassot, Pierre, cultivateur, 66 ans, rue Parabelle, 6.

Trégon, Marie, V^e Malique, 77 ans, rue du Rempart, 2.

Dulac, Jean, liquoriste, 52 ans, rue du Lycée, 24.

Inhumation

La famille Dulac prie les personnes de leur connaissance qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. Dulac, liquoriste, de vouloir bien se considérer comme invitées à assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 27 octobre, à 9 h. 1/2 du matin en l'église Cathédrale.

On se réunira au domicile mortuaire, 24, rue du Lycée.

Arrondissement de Cahors

LARAMIÈRE. — *Chute mortelle.* — Un cultivateur de la commune de Laramière, canton de Limogne, Adrien Roux, âgé de 36 ans, célibataire, est tombé vendredi dernier d'une hauteur de six mètres en émondant des chênes.

Dans sa chute il s'est fracturé le crâne ; la mort a été instantanée.

SAINT-CIRQ-LAPOPIE. — *Accident.* — Un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves, est survenu mercredi dernier à l'honorable M. Basile Soulié, de Concots, meunier charretier au moulin de Saint-Cirq-Lapopie, appartenant à M. Delmas.

Vers trois heures du soir, M. Soulié revenait du moulin avec un chargement complet de farine, et se rendait à Concots côtoyant le Lot, il arrivait à peine à l'écluse de Crégols — dite de Viguié — lorsque la roue droite de son véhicule, heurta violemment une malencontreuse grosse pierre, placée au bas de l'escalier de la maison éclusière.

Le choc fut si rude, que la charrette et le mulet furent subitement renversés, et projetés dans le bassin de l'écluse, entraînant, sous leur masse, le malheureux conducteur.

Aux cris poussés par ce dernier, M. Ambroise Vayssières, éclusier, accourut aussitôt, et avec l'aide de son gendre et de plusieurs autres personnes, parvint, non sans peine, à relever l'attelage et à délivrer ainsi M. Soulié, qui, — par un hasard providentiel — en sera quitte avec quelques contusions.

On ne peut s'empêcher de frémir, quand

BEN BACHIR
AU MAROC⁽¹⁾

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

Mektab !
C'était écrit !

II

MAHMOUD OULD SADOCK

Mahmoud parti, il fut convenu entre eux que Meriem seule irait aux tentes du Marocain tandis que Zohra ne sortirait que pour aller faire du bois et aider à traire les vaches, les chèvres et les brebis.

Mahmoud Ould Sadock était un homme de trente-cinq à quarante ans : sa taille s'élevait un peu plus au-dessus de la moyenne, mais il était trapu et avait toutes les apparences de la force. Son teint basané, sa barbe et ses cheveux noirs, son nez légèrement recourbé et ses yeux vifs et éclatants indiquaient une grande énergie, peut-être sauvage, en même temps que sa bouche armée de dents d'une irréprochable blancheur marquait un grand penchant pour les plaisirs sensuels.

Son père, Sadock Ould M'hamed, l'avait

laissé orphelin à l'âge de vingt-cinq ans environ, avec une vieille négresse pour servante, une seule tente pour habitation, quelques hectares de terre, un troupeau de quelques brebis, un fusil et d'autres armes de défense et de combat.

Il avait exercé toute sa vie le double métier de pirate et de contrebandier, auquel il avait initié son fils Mahmoud. Un beau jour, il était parti du côté de l'Espagne et on ne le vit plus revenir, ni lui, ni son embarcation !

Mahmoud resté seul et ne pouvant plus, faute de barque, exercer sur la mer son périlleux métier, songea à se marier. Un parti avantageux dans l'avenir se présentait à lui, c'était une jeune fille de quinze à seize ans, nommée Fathma ben Aïssa, qui vivait seule avec sa mère dans le douar voisin. Elle devait hériter d'une vingtaine d'hectares de bons pâturages contigus à sa propriété et d'un nombreux troupeau.

Il serait certainement accepté, mais il fallait fournir une dot de cent duros, cinq cents francs, et le contrebandier n'en possédait que quarante, soit deux cents francs. Comment trouver ce qui lui manquait ? Il pensa d'abord à vendre une partie de ses modestes troupeaux, mais la valeur qu'il devait en tirer étant insuffisante et cette vente pouvant produire le plus fâcheux effet, vis à vis de ses voisins, il renonça à ce projet et résolut de chercher dans son métier de bandit les ressources qui lui manquaient.

Un beau matin, il prit son fusil, deux pistolets et deux poignards dits flissas qu'il pas-

sa dans sa ceinture, deux munitions et partit après avoir averti sa servante qu'il s'absentait pour quelques jours. Celle-ci, habituée aux fréquentes allées et venues de son maître, répondit simplement :

— Amdoullah, sidi, gloire à Allah, seigneur.

Comme il connaissait, du côté de la frontière française, deux Gitanos Espagnols qui ne vivaient guère que de rapines, de vols et d'assassinats, il se dirigea vers le repaire des bandits, qui avaient élu domicile dans une grotte située à mi-côte d'une haute montagne couverte de broussailles et de palmiers nains.

III

GITANOS ESPANOLS

Le Marocain entra en rampant dans la caverne qu'il trouva éclairée et fut tout étonné d'y voir une femme occupée à faire la cuisine. Elle se leva toute effrayée à son approche.

— « Ne crains rien, lui dit-il en Espagnol, je suis un ami. Je viens pour parler à Manuel et à Pablo, que je connais depuis longtemps. »

— Ils sont partis ce matin, répartit la Gitane, et ne rentreront que dans la nuit, si le seigneur le veut. »

— « Ils sont donc en expédition. Parle, ne crains rien. Je suis des vôtres. »

— C'est aujourd'hui le lendemain de Pâques, c'est le lundi de la mouna, un grand jour de fête où tout le monde sort de la ville et des villages pour manger des gâteaux à la campagne. Ils sont allés travailler pendant que les autres s'amuse. »

— « Je comprends. Ils gardent la ville pendant que les habitants sont à la campagne. Qu'Allah leur soit en aide. »

A ces mots, il lui fit signe qu'il avait faim et soif. Elle lui servit aussitôt un morceau de viande froide, du pain, du fromage, des fruits secs et du café en lui disant :

— « Ce que je fais cuire en ce moment, c'est pour ce soir quand ils reviendront. C'est du riz avec des tomates et des piments. Mange ceci en attendant, ne te gêne pas et repose-toi ensuite, car tu dois être bien fatigué. »

— « Merci, signora, merci bien, mais quel est ton nom ? »

— « Frasquita, signor. »

— « Merci bien ! signora Frasquita ! »

Pendant son repas, Mahmoud jeta les yeux autour de lui et aperçut des objets qu'il n'avait jamais vus dans la grotte et qui lui étaient totalement inconnus. Comme il manifestait son étonnement, Frasquita lui dit en lui montrant plusieurs creusets :

— « Celui-ci sert à faire bouillir le plomb et d'autres métaux ; dans celui-là on fabrique de la pommade pour guérir les blessures ; dans cet autre, on distille un poison violent qui donne la mort et enfin il sort de cet alambic une liqueur qui rend à la vie. »

— « Et cet objet rond qui est là ? »

— « C'est un moule dans lequel on coule les métaux fondus ; ou les laisse ensuite refroidir et on en retire des pièces de monnaie. Mais il faut être bien adroit pour parvenir à changer en argent ou en or le plomb, le cuivre et l'étain. »

(1) Traduction et reproduction réservées.

on songe que quelques pouces de plus et le tout était précipité dans l'écluse !

Cet accident nous remet en mémoire, la promesse, depuis longtemps faite, d'achever la voie où il s'est produit, et qui relie Saint-Cirq à Crégols. En effet, la route n'est réellement praticable, qu'à partir du pont, justement débouché de la magnifique gorge de Vènes.

Le reste jusqu'à Crégols, n'est qu'un vrai chemin de loup, heureusement compensé par l'incomparable splendeur du site ! Mais afin de parer à d'imminents dangers, qu'on nous termine donc au plus vite la route !

FRAYSSINET-LE-GÉLAT. — Foire. — La grande foire aux noix, châtaignes, haricots et céréales aura lieu à Frayssinet-le-Gélat le 4 novembre prochain. Cette foire est une des plus importantes de l'année.

SAINTE-GÉRY. — Accident. — Dimanche dernier, vers 8 heures 1/2 du matin, le domestique de M. Marrou, notaire à Cours, en compagnie de MM. Amédée Brugidou, métayer de M. Rey, notaire à Saint-Géry et Millau, propriétaire dans la même commune, dressaient une jument appartenant à M. Marrou.

Cette bête s'étant emballée avant d'entrer à Saint-Géry, franchit la banquette de la route, juste en face la mairie de cette commune, et tomba dans un champ qui se trouvait à 4 mètres en contre bas de la route, entraînant avec elle la charrette et les trois personnes qui s'y trouvaient.

Le domestique de M. Marrou a reçu une forte contusion à la jambe gauche, Brugidou a eu l'œil gauche fort endommagé, mais grâce aux soins du docteur Delvit, de Cabrerets, l'œil n'est pas en danger. Quant à Millau, il en a été quitte pour la peur.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Dépôt de remonte. — Le comité du Dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de quatre à huit ans :

A Figeac, le vendredi 12 novembre, à 8 heures 1/2; au Dépôt de remonte, le 13 novembre, à 8 heures 1/2 du matin.

LUNAN. — Accident. — Une vieille femme paralytique, habitant avec son fils, prise d'une syncope à un moment où elle était seule, est tombée dans le feu. Attirés par ses cris, des voisins sont venus la secourir; mais ils l'ont relevée dans un piteux état.

Le docteur Houradou, appelé en toute hâte, n'a pu encore se prononcer sur l'état de cette malheureuse femme.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Conférence agricole. — Dimanche dernier, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu, dans la salle de la mairie, la conférence publique de M. Quercy, pro-

fesseur départemental d'agriculture, sur le fumier de ferme, les engrais chimiques et les semences sélectionnés.

M. Linol, directeur du cours complémentaire de Gourdon et M. Auricoste, instituteur-adjoint avaient eu l'excellente idée d'y conduire les élèves de leurs cours afin de les faire profiter des conseils de M. le professeur départemental.

L'auditoire peu nombreux ne comprenait que quelques rares agriculteurs. Il est vraiment regrettable que ces derniers méconnaissent à un tel point leurs véritables intérêts. Une telle indifférence et une si grande apathie sont vraiment coupables et font désespérer de l'avenir de l'agriculture dans notre pauvre pays.

Ce n'est pas ainsi qu'on parviendra à enrayer la funeste routine qui ruine tous les jours nos cultivateurs et qu'on sortira de l'ornière où se traîne notre première industrie nationale.

La détresse qui règne dans nos campagnes devrait bien cependant ouvrir les yeux des plus ignorants et les amener à aller écouter les excellents conseils et les sages avis que M. le professeur départemental vient leur prodiguer de temps en temps.

On cultive un peu trop à tort et à travers, comme on l'a toujours fait, c'est-à-dire sans se rendre compte, sans savoir si on pourrait mieux faire.

Voilà pourquoi par exemple beaucoup de nos cultivateurs ayant cru que pour augmenter le rendement de leurs terres il suffisait d'acheter des engrais chez le premier négociant venu, et de les répandre sur le sol ont été — par leur faute — déçus dans leurs espérances. Les résultats attendus n'ont pas été en raison de leurs sacrifices. Aussi, les voilà découragés pour toujours et ils ne voudront plus désormais entendre parler d'engrais chimiques, indispensables cependant pour faire de la culture rémunératrice, le fumier de ferme ne suffisant pas pour la raison qu'il lui manque un des principaux éléments fertilisants.

S'ils avaient assisté aux conférences, ils ne seraient pas exposés à faire de nouveau fausse route, les naïfs; car M. le Professeur n'a pas manqué d'expliquer qu'il était indispensable avant tout de se rendre compte des éléments qui manquaient au terrain à fertiliser. « Vous ne devez acheter, a-t-il dit, que l'élément ou les éléments qui ne se trouvent pas en quantité suffisante dans vos sols ». Il a indiqué très clairement quelques procédés très simples, à la portée de tous, pour analyser les terres d'une façon pratique.

Après avoir expliqué comment on devait établir les étables, fabriquer et conserver le fumier de ferme, M. Quercy a fort recommandé de bien choisir les semences et d'opérer tous les ans une bonne sélection, si on voulait augmenter les rendements.

Il s'est mis ensuite à la disposition des auditeurs pour les renseigner sur tout ce qu'ils désireraient. Plusieurs questions lui

ayant été posées, il y a répondu avec beaucoup d'empressement et d'amabilité, après quoi la séance a été levée.

Nécrologie. — Dimanche ont eu lieu à Nabirat (Dordogne), au milieu d'une affluence considérable de populations voisines, les obsèques du regretté docteur Lauvinerie emporté après une douloureuse maladie.

Plusieurs discours ont été prononcés au cimetière, dans lesquels on a retracé la vie de l'homme de bien qui fera un grand vide dans notre région.

Vol de cerneaux. — Dans la nuit de dimanche soir, des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans l'usine de M. Delbos, sise boulevard Gambetta, servant à la préparation des cerneaux, et en ont dérobé une quinzaine de quintaux environ.

La police informe. Les coupables sont encore inconnus.

Notre tribunal. — A la rentrée du tribunal, qui a eu lieu samedi, MM. les avoués ont ainsi constitué leur chambre de discipline pour l'année judiciaire 1897-1898 :

Président, M. Bulit; syndic, M. Duffas; secrétaire, M. Rey; trésorier, M. Laporte; rapporteur, M. Dambert.

Le conseil de l'ordre des avocats est composé de la manière suivante : MM. Alibert, bâtonnier; Maturié, Claret, Devaux, Serre, secrétaire.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ne se modifient pas, la lourdeur des cours et l'inactivité des transactions ont tendance à s'accroître encore. On se préoccupe à juste raison des mesures fiscales proposées par la Commission du Budget, qui ne sont certainement pas faites pour ramener les affaires.

Nos rentes se traitent : le 3 0/0 à 102.92, le 3 1/2 0/0 à 107.

Nos sociétés de crédit sont fermement tenues, le Crédit Foncier à 651; le Crédit Lyonnais à 771; la Société Générale à 525 et le Comptoir National d'Escompte à 573.

Le Suez vaut 3.181. Les fonds étrangers sont en baisse. L'Italien à 93.15; l'Extérieure à 60 1/4; le Turc à 22.15; le Russe 3 0/0 1891 à 94.10.

L'Assurance sur la Vie La Nationale Vie est souvent désignée par les Tribunaux pour les constitutions de rentes viagères. Il serait impossible, en effet, de trouver auprès d'aucune autre compagnie des garanties aussi exceptionnelles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1897

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, du samedi 30 octobre inclus, au mercredi 3 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

A l'exposition de Bruxelles, on sait qu'un seul Grand Prix a été accordé, et c'est à la France qu'il a été décerné. C'est à la vieille marque Clément, toujours à la tête du progrès, qu'il est échu, consécration nouvelle de sa supériorité sur toutes les marques françaises et étrangères.

Chronique humoristique

Deux potaches font des projets d'avenir. — A vingt-cinq ans, moi, je serai avocat; à trente ans je serai député; à quarante ans je serai ministre... — Et à cinquante ? — A cinquante... Dame, je serai... quinquagénaire ! Dialogues du jour : — En deuil ? — Oui, d'un oncle. — Encore ! Il ne doit plus t'en rester ? — Mais si ! (Avec un soupir). Les riches ..

Chez le coiffeur. Ungarçon, achevant de savonner un client. — Oui, monsieur, ici le patron ne plaisante pas : chaque fois que nous coupons quelqu'un, c'est vingt sous d'amende. Et il ajoute en brandissant son rasoir : — Mais aujourd'hui, je suis au-dessus de ça : je viens de gagner vingt-huit francs aux courses ! Tête de client.

A la cour des Miracles. Une discussion s'élève entre un cul-de-jatte et un aveugle. Le cul-de-jatte, narquois — Allez donc voir sur le pont des Arts si j'y suis ! L'aveugle, d'un air menaçant. — Prenez-le d'un peu moins haut, s'il vous plaît !

« On doit vite s'enrichir en faisant ce métier. »

« On y ferait vite fortune, mais c'est bien dangereux, on court risque de se faire prendre à chaque instant. Les gens y regardent de si près ! Tiens ! voici deux pièces, une vraie et une fausse ; pourrais-tu distinguer l'une de l'autre ? »

Le Marocain examina de tous les côtés avec le soin le plus minutieux les deux pièces que Frasquita lui montrait, sans y découvrir la moindre différence. Mais en les lui remettant, une d'elles glissa et tomba sur le rocher nu à cet endroit, en ne rendant qu'un son mat et sourd.

« On dirait, s'écria-t-il, que celle-là ne sonne pas ; voyons l'autre. »

Il laissa tomber la seconde pièce qui rendit un son plus clair. »

« Celle-ci, dit-il, c'est de l'argent, l'autre n'était que du plomb. »

Il ne se trompait pas. Les Gitanos joignaient donc au double métier de contrebandier et de bandit celui de faux-monnayeur.

Frasquita, de son côté, colportait sur les marchés et dans les villes et villages des onguents merveilleux, édulcorants, des flacons d'énivrants et douces liqueurs, à côté d'essences abortives. Elle vendait en outre des étoffes plus ou moins précieuses, des amulettes pour la protection des personnes, de petits miroirs que les femmes arabes aiment à s'attacher par un lacet autour du cou, de petits couteaux de poche, enfin une foule de menus

objets, jusqu'à du fil et des aiguilles.

Ce n'était pas pour cette troupe qui ne vivait que de brigandage, de vols et de rapines, la source la plus lucrative de ses bénéfices. Frasquita, en entrant dans les maisons ou même sous les tentes, excellait d'un coup d'œil à étudier les dispositions intérieures et extérieures et à se rendre compte de la possibilité et de l'utilité d'une tentative de vol quelconque. Elle en faisait la description exacte à ses frères qui, grâce à sa perspicacité, se trouvaient rarement dans leurs criminelles entreprises.

Cette honorable troupe composée des deux frères et de leur estimable sœur, qui joignait à ses talents multiples celui d'un cordon bleu des plus distingués, était très bien outillée pour toutes sortes de métiers. Ils avaient sous la main, entassés avec ordre dans la caverne des vêtements de rechange, arabes, marocains, espagnols, des costumes de soldats et de marins français, de fausses barbes et des moustaches postiches. On aurait pu y découvrir encore, des selles et des brides pour chevaux, mulets ou baudets, des fusils avec de la poudre et des balles, des poignards de toutes les grandeurs, des instruments d'agriculture à côté de filets de pêcheurs, enfin tous les outils nécessaires pour fracturer les serrures des portes et des armoires.

Et cependant, Frasquita, dans la caverne, paraissait la plus douce et la plus innocente des créatures. Jeune encore, d'une figure régulière, quoique un peu masculine, le teint basané, les lèvres épaisses et rouges, elle pou-

vait passer pour une jolie femme, même en dehors du triste milieu dont elle était entourée.

Elle n'avait pour coiffure qu'un foulard en soie rouge, ses pieds n'étaient chaussés que de babouches légères, le reste de sa toilette fort simple n'était composé que d'une robe d'étoffe bariolée de couleurs voyantes. Ses oreilles étaient ornées de boucles pesantes et les doigts de ses mains surchargés de bagues.

En tête à tête avec la jeune Gitane, Mahmoud Ould Sadock eut un instant la veillesse de lui prouver ce que vaut un bon Marocain en amour, mais il réfléchit que ses frères pouvaient arriver d'un moment à l'autre et qu'il lui était inutile de se compromettre sans profit.

Legénie du mal est inventif et tentateur. Ne vint-il pas à l'idée du Marocain, remplaçant tout à coup ses vagues pensées d'amour par de criminels désirs de lucre et de cupidité, d'assassiner Frasquita, de piller la caverne et de s'enfuir en emportant son butin ? Une seule circonstance le retint et sauva la jeune fille ! Il ignorait où se trouvait le magot. C'en était fait d'elle si elle eût commis l'imprudence de le lui montrer. D'ailleurs, il ne devait pas être bien considérable ; quant au reste du mobilier qu'en ferait-il ? Il ne se ne chargerait en l'emportant que d'un fardeau inutile et encombrant. Il se contenta donc et attendit.

IV

ASSASSINAT D'UNE COLONE

C'est aimable trio faisait auparavant partie

d'une bande composée de six personnes, trois Espagnols venus d'Almeria et les trois Gitanes qui avaient la caverne pour repaire et qui étaient des Gitanes Espagnols.

Ils avaient commencé par s'enfoncer dans l'intérieur et s'étaient signalés à Mascara par un premier exploit. Frasquita qui présentait ses marchandises dans les maisons et bavardait avec les femmes, leur ayant appris qu'une nommée Dolorès, après la mort d'un officier qui avait été son protecteur, se préparait à retourner en Espagne dans son pays et qu'elle devait emporter avec elle une somme assez importante, les cinq hommes allèrent se loger dans la maison qu'elle habitait et tentèrent dans l'après-midi, vers cinq heures du soir, de fracturer la porte de sa chambre, en son absence.

Le concierge, entendant du bruit, accourut aussitôt ; se voyant découverts, ils se précipitèrent en courant dans l'escalier après avoir frappé d'un coup de couteau le malheureux gardien et s'échappèrent sans que l'on pût, pour le moment du moins, soupçonner la direction qu'ils avaient prise.

Un seul des cinq, resté dans la chambre parce qu'il venait d'être pris d'une maladie qui l'empêchait de marcher, tomba entre les mains de l'autorité judiciaire qui eut beaucoup de mal à le faire condamner plus tard à cinq ans de prison, comme complice de la tentative de meurtre commise sur la personne du concierge. C'était un des trois espagnols.

(A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103	103 02
3 0/0 amortissable.....	102	102
3 1/2 0/0 1894.....	107 15	107 10
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	91	91
Madagascar 6 0/0, 1887.....	—	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	111 40	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 40	—
Egypte unifiée 500 fr.....	110	—
— Daïra-Sanieh (20 f r ^{ts}).....	104 75	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 30	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	109	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	60 75	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 40	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	93 10	93 15
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	21 50	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 80	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	104 50	—
— 4 0/0 1880.....	104 50	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 25	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 60	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	103 35	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	93 95	93 95
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 65	—
Turc, série D.....	21 75	21 85
Ottomanes priorité (500 f).....	—	—
Douanes ottomanes (500 f).....	493	480
Banque de France.....	3740	3775
Banque Paris et Pays-Bas.....	843	842
Comptoir national d'escompte.....	571 50	570
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	655	654
Crédit indust. et commercial.....	—	—
Crédit lyonnais.....	770	770
Société de Crédit mobilier.....	53	—
Société générale.....	524	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	—
— (t. rouges).....	—
Est-Algérien, 3 0/0.....	472
Est, 3 0/0.....	484
— nouvelles, 3 0/0.....	480
Midi, 3 0/0.....	482
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Nord, 3 0/0.....	484 50
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Orléans, 3 0/0.....	481 50
— 1884, 3 0/0.....	481 50
Ouest, 3 0/0.....	483
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	471
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	481 50
— nouvelles, 3 0/0.....	479
Sud de la France, 3 0/0.....	460
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	573 50
— 1865, 4 0/0.....	433
— 1869, 3 0/0.....	417
— 1871, 3 0/0.....	111 75
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	585
— 1875, 4 0/0.....	587
— 1876, 4 0/0.....	403 50
— 1886, 3 0/0.....	—
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	392 25
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	101 50
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	—
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	—

ÉTUDE

de M^e Armand DEGRANGE-TOUZIN,
licencié en droit, avoué à Cahors,
Boulevard Gambetta, n° 31,
Successor de M^e BON.

VENTE

A SUITE DE

Saisie Immobilière
EN UN SEUL LOT
DES BIENS IMMEUBLES

SAISIS SUR LA TÊTE ET AU PRÉJUDICE DE
MONSIEUR ALEXIS-ANTOINE-PAUL-GUSTAVE
GUICHES, HOMME DE LETTRES ET DE DAME
ANNE-FRANÇOISE CORNU SANS PROFESSION
MARIÉS, DOMICILIÉS ENSEMBLE A PARIS
RUE D'EDIMBOURG NUMÉRO 17.

Au plus offrant et dernier enchérisseur

A L'EXTINCTION DES FEUX

L'Adjudication aura lieu le vingt-sept
octobre mil huit cent quatre-vingt dix-
sept, jour de mercredi à midi et heures

suivantes s'il y a lieu à la barre du tri-
bunal civil de Cahors.

Le public est prévenu qu'en vertu
d'un procès-verbal de saisie immobilière,
dressé par M^e FRAYSSE, huissier à Lu-
zech, en date du dix-sept juillet der-
nier, dûment visé, enregistré, dénoncé et
transcrit au bureau des hypothèques de
Cahors et en exécution d'un jugement
rendu par le tribunal civil de Cahors,
le quatre septembre dernier.

Il sera procédé, aux jour, lieu et
heures ci-dessus indiqués, à la requête de
Monsieur Gustave-Charles PAUVERT,
docteur en médecine, domicilié à Vin-
cennes, avenue des Charmes, numéro
42 bis, lequel a constitué M^e Armand
DEGRANGE-TOUZIN, pour son avoué.

A la vente de tous les biens immeu-
bles appartenant aux époux GUICHES-
CORNU, prénommés, qualifiés et domi-
ciliés, lesdits biens situés dans la com-
mune d'Albas, et consistant en diverses
natures de fonds.

Pour les clauses et conditions de la
vente et notamment le paiement des
frais et du prix d'adjudication, voir le
cahier des charges dressé pour parvenir
à ladite vente, déposé au greffe du tri-
bunal civil de Cahors, où tout le mon-
de peut en prendre connaissance sans
déplacement.

Conformément à une clause insérée
audit cahier des charges, la nue prop-
riété seule des immeubles sera mise
en vente, la jouissance en ayant été
réservée à Madame Marie-Thérèse-Zélie
BERCEGOL, veuve de Monsieur
Joseph GUICHES, mère et belle-mère
des saisis, suivant acte aux minutes de
M^e Mourguès, notaire à Albas, sous sa
date enregistrée.

Les biens dont s'agit seront mis en
vente sur la mise à prix
fixée par le poursuivant
à dix mille francs en sus
des charges, ci **10,000^f**

La présente insertion sommaire est
faite en vertu de l'autorisation donnée
par Monsieur le Président du tribunal
civil de Cahors, par son ordonnance
sous sa date enregistrée, laquelle a dé-
signé l'*Alliance républicaine du Lot* et le
Journal du Lot, journaux s'imprimant
à Cahors.

Pour extrait certifié sincère
Cahors, le 26 octobre mil huit cent
quatre-vingt dix-sept.

L'avoué poursuivant,

Signé :

A. DEGRANGE-TOUZIN.

Enregistré à Cahors le octobre
mil huit cent quatre-vingt dix-sept, F^o
C^e. Reçu un franc quatre-vingt-huit
centimes, décimes compris.

Signé : DE FRAMOND receveur.

Pour tous renseignements concernant la
vente, s'adresser à M^e Armand DEGRAN-
GE-TOUZIN, avoué poursuivant la vente,
en son étude sus indiquée.

Bibliographie

Le record de la lecture

Voici qui va paraître extraordinaire à plus
d'un !
Jusqu'ici l'on payait 3 fr. 50 les ouvrages,
même les plus populaires de la littérature con-
temporaine.

Or, il vient de paraître la plus charmante
Edition illustrée qu'il soit possible de voir. Cete
collection unique en son genre est le plus re-
marquable et le plus légitime succès de la librairie
moderne, qui, par son prix de 20 centimes
le volume permet désormais à tous d'acheter
un livre plutôt que de le louer dans un cabinet
de lecture.

Au point de vue de son édition, de ses belles
illustrations, de l'élégance pratique de son for-
mat et surtout du bon marché de ses ouvrages,
nous pouvons dire que la *Nouvelle Collection
illustrée* détient à elle seule le record de la lec-
ture puisque tous les livres qui la composent sont
du prix extraordinairement minime de 20 cen-
times et que chaque volume est un des chefs-
d'œuvre de la littérature française et étran-
gère.

Les vingt-quatre ouvrages parus sont en ven-
te chez tous les Libraires, Marchands de Jour-
naux et dans les Bibliothèques des gares.

Derniers volumes parus :

- 13^e Cœurs d'Élite, par E. Morat.
 - 14^e Les Femmes qui aiment, par Fortunio.
 - 15^e Manon Lescaut (Tome I) } par l'abbé Prévost
 - 16^e Manon Lescaut (Tome II) }
 - 17^e Contes et Nouvelles, par La Fontaine.
 - 18^e Le Boulet d'Or, par Jules Mary.
 - 19^e L'Éventail rouge, par L. Marville.
 - 20^e Les Deux Bouviers, par Walter Scott.
 - 21^e La dot de Suzette, par Fiévée.
 - 22^e A brûler, par J. Lermine.
 - 23^e Zadig, par Voltaire.
 - 24^e Contes et Nouvelles tome II, par La Fontaine
- Les éditeurs DIDIER et MÉRIGANT, 1, rue
du Pont-de-Lodi, Paris, adressent franco cha-
que volume contre la somme de 30 centimes.

MAISONS RECOMMANDÉES

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. —
Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. —
Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos,
à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Répa-
rations.

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et
coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs,
Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants,
en noir et en couleurs, teints tout confectionnés.
Teintures pour rideaux d'ameublement en reps,
satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage
à sec de vêtements tout faits, sans les déformer
et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants
sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blan-
chissage de gilets de flanelle et couvertures. Re-
mise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêts
souple par la vapeur. Teinture et foulage des
étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements

Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.

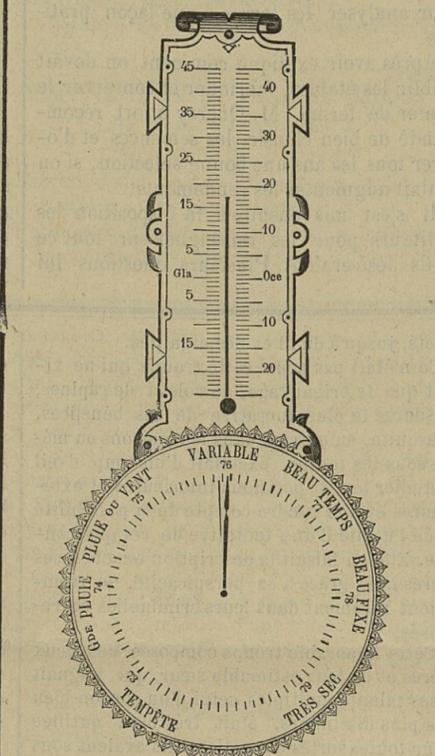
BOUZERAND

TAPISSIER-DÉCORATEUR

CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

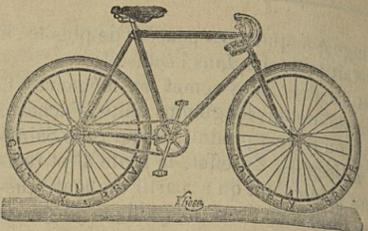
VENTE et LOCATION de meubles

ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS



Baro-Thermomètre
Température minima du jour : 6.8
Id. maxima de la veille : 15.2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en mil-
limètres : 0.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année
des Billets d'excursion comprenant les trois in-
itéraires ci-après, permettant de visiter le centre
de la France et les stations thermales, hivernales
et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gasco-
gne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-
san, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau,
Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau,
Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-
sen, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-
Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.
(via Moutauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-
Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne,
Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre,
Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Moutau-
ban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des bil-
lets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe,
122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter
le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi
gratuit est fait sur demande adressée à l'Admi-
nistration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES
TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES
DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAI-
SON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitue
de l'inscrire, sur les colis-bagages ou autres
qu'elles remettent en chemin de fer, leur
adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours
les fausses directions avec leurs conséquen-
ces, c'est-à-dire les retards dans la livraison
ou même la perte des colis. Aussi se généra-
lise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare des-
tinataire à chaque nouveau voyage, la Com-
pagnie d'Orléans met en vente, dans ses ga-
res et stations, des carnets d'étiquettes gom-
mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr.05
le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10
fiches.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

et le CHRISTOFLE en toutes lettres.

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, Bd Gambetta 26,

Grande baisse de prix

Métal blanc argenté; poids d'ar-
gent garanti sur facture.

Demandez le catalogue

Virault, 35, Bd Sébastopol, Paris.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES
CHEMINS DE FER
EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :
0,50 centimes; sur Carton, 0,75 centimes